

## APPEL À CONTRIBUTIONS

Colloque proposé par la présidence française du Bureau du Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme pour la Gestion des transformations sociales MOST - UNESCO

### **Les sciences sociales face à la pandémie de COVID19 État des connaissances et propositions d'action**

Le 12 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré officiellement que la propagation de l'infection au COVID19 pouvait être considérée comme une « pandémie », c'est-à-dire comme une épidémie étendue à l'échelle mondiale. En effet, si les premiers cas connus sont apparus dans la province de Wuhan, en Chine, en décembre 2019, le monde entier a été atteint au cours de l'année 2020.

De nombreuses recherches en sciences sociales ont, depuis, été menées dans beaucoup de pays du monde, au côté de celles conduites, dans le domaine des sciences du vivant. Nous proposons de faire un vaste tour d'horizon, à la fin de l'année 2021, soit deux ans après le début de la pandémie ; des recherches en SHS sur la pandémie COVID-19 et ses conséquences. A cet effet, le programme MOST organisera un colloque et sa présidence vous invite à bien vouloir y contribuer.

Le colloque sera organisé autour des thématiques importantes suivantes, : de la vie du corps jusqu'aux institutions d'État et à la globalisation, les différents paliers de la réalité sociale devant être considérés de façon dialectique et non déterministe, sur tous les terrains considérés, en privilégiant les observations directes et les données de première main et en prenant systématiquement en compte la place des femmes comme axe commun à toutes les thématiques. En outre, un atelier spécifique sera consacré au rôle des femmes dans la préservation du patrimoine matériel et immatériel en temps de pandémie.

**Cet appel peut accueillir des propositions inédites (n'ayant pas fait l'objet d'une publication jusqu'à la date du colloque). Les contributions attendues peuvent adopter une approche transversale dans l'étude de l'impact du COVID19 au prisme des sciences sociales. Un résumé de 800 (minimum) à 1000 signes (maximum), rédigé par l'auteur.e présentera les thématiques envisagées.**

**Les contributions attendues pourraient porter sur l'une des quatre thématiques suivantes :**

- (i) **En premier lieu : les effets de la pandémie sur le corps et la notion de personne.** La maladie a bien évidemment des effets sur la santé de ceux qui en sont atteints, mais elle peut aussi avoir des conséquences pour ceux qui craignent d'en être atteints. Quelles sont les nouvelles règles de salutation et leurs conséquences ? Quels

sont les effets des nouvelles règles d'hygiène et en particulier de l'usage du masque sur les interactions individuelles ? Quelles sont les conséquences sur la reconnaissance des personnes ? Si l'on ne voit pas le visage d'autrui, le respect des personnes est-il toujours maintenu ? La distanciation sociale est-elle aussi une barrière entre *sujets* ? On s'intéressera aussi aux nouvelles pratiques de commensalité (bars, maquis, restaurants, parcs, terrains de sport...), si elles émergent.

- (ii) **En second lieu : les effets du COVID19 sur les pratiques et les représentations communautaires locales.** En France, c'est une réunion évangélique qui est à l'origine de la diffusion massive du virus dans l'est du pays. Comment les communautés religieuses interprètent-elles la pandémie ? Est-elle l'objet d'une élaboration millénariste ? Quelle est la réponse religieuse au risque pandémique ? Les pratiques de guérison et de salut par contact sont-elles toujours là ? Les rituels initiatiques, fréquents en Afrique mais aussi en Océanie par exemple, sont-ils altérés ? Que disent les discours divinatoires « traditionnels » de la pandémie ? Plus largement, les réunions locales, de nature religieuse ou non, prennent-elles en compte la possible transmission du virus ? L'hospitalité est-elle affaiblie par la pandémie ? La violence intercommunautaire est-elle accentuée par l'épidémie ?
- (iii) **Troisièmement : la pandémie au niveau des institutions nationales.** Quels sont les effets de la pandémie sur l'éducation primaire, secondaire et supérieure ? Comment la vie politique est-elle touchée par le risque sanitaire ? Les processus électoraux ont-ils été respectés, au risque d'accentuer la pandémie ? Les nouvelles règles de déplacement limité et d'identification des malades sont-elles compatibles concrètement avec les droits humains ? Il faudra privilégier la description et l'interprétation de situations spécifiques plutôt que les discours normatifs ou prédictifs.
- (iv) **Enfin, la fermeture des frontières a sans nul doute des effets immédiats sur la circulation des gens, des informations et des marchandises. En d'autres termes, la pandémie affecte aussi indirectement la globalisation.** Quels sont les effets sur les migrations, dont on sait qu'elles sont très importantes entre l'Afrique et l'Europe, entre l'Amérique Latine et l'Amérique du Nord ainsi qu'en Asie. Les migrants potentiels ont-ils changé leur projet ? Si ce n'est pas le cas, comment passent-ils dorénavant les frontières ? Quelles sont les nouvelles modalités d'échange entre le travailleur immigré et sa famille ? La pandémie touche aussi les voyages et la mobilité. Comment l'économie du tourisme réagit-elle à la chute du trafic aérien ? Le nombre d'expatriés a-t-il diminué ? Ont-ils changé leur mode de vie ?

Toutes les propositions doivent être anonymes et respecter les critères d'exigence de recherche scientifique. Chaque article soumis fera l'objet d'une lecture par deux experts du domaine concerné. Tout(e) référence bibliographique, tableau, schéma, graphique, visuel et illustration annexe, qui accompagne le projet, doit figurer en fin de document et ne sera pas pris en compte dans le nombre de mots. Les articles doivent respecter le critère d'anonymat précité et ne doivent inclure aucune information relative à l'identité de l'auteur(e).

Toute contribution sera accompagnée des nom, prénom et affiliation institutionnelle de son auteur, ainsi que d'une courte biographie (maximum 50 mots).

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

La sélection des articles s'effectuera selon les critères suivants :

1. Énoncé des objectifs du projet : clairement identifiés et énoncés ;
2. Structure et organisation du projet : présentation logique et claire des axes du projet ;
3. Méthodes de recherche rigoureuses ;
4. Nature des sources : qualitative/quantitative, méthodes d'observation ;
5. Présentation des résultats ou conclusions des études empiriques : solides et justifiées par des données ;
6. Portée scientifique ou universitaire et contributions à la recherche : validées et prouvées ;
7. Possibilité d'ouverture à de futurs axes de recherche.

## **MODALITÉS DE PARTICIPATION ET DATE DE LIMITE DE SOUMISSION**

Envoi des propositions de communication en français ou en anglais avant le **15 juillet 2021** à 21h (GMT-5), à : [c.guinet@unesco.org](mailto:c.guinet@unesco.org).

Envoi des articles dans leur intégralité avant le **30 septembre 2021** à 21h (GMT-5), à : [c.guinet@unesco.org](mailto:c.guinet@unesco.org).

## **MODALITÉS DE PUBLICATION**

Le nombre de communications est limité, mais certaines propositions non incluses dans le programme pourront être retenues pour une publication ultérieure prévue à l'issue du colloque.

## **MODALITÉS PRATIQUES**

**Dates du colloque** : jeudi 21 octobre et vendredi 22 octobre 2021

**Durée du colloque** : deux jours (quatre demi-journées).

**Lieu** : UNESCO Paris / en visio-conférence

## **COORDINATION SCIENTIFIQUE**

Dr. Erwan Dianteill, Professeur en anthropologie culturelle, Faculté des Sciences humaines et sociales (SHS), Université de Paris. Président du Conseil intergouvernemental (CIG) de MOST.

Le **Comité de sélection** est composé des 9 membres du Comité de conseil scientifique (CCS) du programme MOST :

- Dr. N'Dri Assié-Lumumba, Côte d'Ivoire  
Professeur à l'Africana Center & directrice de l'Institute for African Development à l'Université Cornell, New-York. Présidente du CMAEC. Professeur invité, Université de Johannesburg, Afrique du Sud. Membre de l'Académie mondiale de l'art et de la science. Membre de l'Académie africaine des Sciences. Ancien membre du comité scientifique du CODESRIA.

- Dr. Maja Gerovska Mitev, ex-République yougoslave de Macédoine  
Professeur à l'Institute of Social Work and Social Policy, Faculté de philosophie, Université Saints Cyrille et Méthode, Skopje.
- Dr. Gudmund Hernes, Norvège  
Chercheur au FAFO Institute, Oslo. Professeur à la BI Norwegian Business School.
- Dr. Michelle Mycoo, Trinité-et-Tobago  
Professeur en Urbanisme et Aménagement du territoire, Département des Sciences Géomatiques et de l'Aménagement du territoire, Faculté d'ingénierie, Université des West Indies, Campus St. Augustine, Trinité-et-Tobago. Directrice de la publication du Groupe de travail II, Chapitre 15 : Petites îles, AR6, GIEC. Membre de l'ISC.
- Dr. Ebrima Sall, Sénégal  
Directeur exécutif de TrustAfrica, Dakar, Sénégal. Ancien secrétaire exécutif du CODESRIA.
- Dr. Jomo Kwame Sundaram, Malaisie  
Membre de l'Académie des Sciences, Malaisie. Conseiller au Khazanah Research Institute.
- Dr. Rodrigo Liendo Stuardo, Mexique  
Chercheur à l'Institut de recherches anthropologiques, Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM).
- Dr. Rossarin Gray, Thaïlande  
Professeur associé à l'Institute for Population and Social Research (IPSR), Université Mahidol, Thaïlande.
- Dr. Hania Sholkamy, Egypte  
Professeur au Social Research Center, Université américaine du Caire (AUC)

Avec le soutien de :

